

# Fleuris ta ville

Permis  
de végétaliser  
toute l'année

Concours des  
maisons fleuries  
en juin

Infos sur [ville-bailleul.fr](http://ville-bailleul.fr)



  
**Villes et Villages Fleuris**  
LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE



# Bulletin de participation au concours des maisons fleuries 2024

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse précise : .....

Bailleul     La Crèche     Outtersteene     Le Steent'je

Téléphone : .....

Mail : .....

## Catégories possibles :

- maison individuelle avec jardin très visible de la rue sans mitoyenneté
- maison mitoyenne avec jardin visible de la rue
- fenêtres et façades

J'atteste avoir pris connaissance du règlement du concours des maisons fleuries disponible sur [ville-bailleul.fr](http://ville-bailleul.fr).

Je souhaite être candidat à ce concours.

> Je présente mon jardin ou mes plantations en quelques lignes :

---

---

---

Je fournis une photo de mon jardin/habitation au service communication par mail à [service.communication@ville-bailleul.fr](mailto:service.communication@ville-bailleul.fr), et l'autorise à utiliser la photo pour les supports de communication de la ville, notamment les réseaux sociaux.

**ou**

Je confie au service communication de la ville le soin de prendre une photo de mon jardin/habitation, et l'autorise à utiliser la photo pour les supports de communication de la ville, notamment les réseaux sociaux.

**Bulletin à remettre avant le 31 mai à l'accueil de la mairie ou au centre technique municipal ou par mail à [technique@ville-bailleul.fr](mailto:technique@ville-bailleul.fr)**

### Les critères de notation

- |  |  |
|--|--|
| • Part des plantes vivaces par rapport aux annuelles.        | • Soin et entretien.                                   |
| • Qualité et nombre de plants.                               | • Harmonie des couleurs et harmonie dans la floraison. |
| • Originalité dans la présentation et la rareté des plantes. | • Présence d'essences locales.                         |
|  | • Attention portée à la biodiversité.                  |